

Paul Doré.
Beaucoup.
 Charles Goilan.
J'le connais, moé étou.
 Paul Doré à Charles Goilan.
Taisez-vous donc, vous me perdez ! (A Joseph.) Que réclamez vous de Paul Doré ?

Joseph.
Trois mille louis avec intérêt à vingt par cent depuis deux ans.

Paul Doré.
En vertu de quel titres ?

Joseph.
En vertu d'une obligation.

Paul Doré.
Portant hypothèque ?

Joseph.
Oui, mais par malheur, l'acte n'a pas été enregistré ! Car il faut vous dire que c'est mon procureur qui a prêté cette somme. Je ne connais pas même mon débiteur qui demeure maintenant aux Etats-Unis, ou il s'est enfui après avoir fait banqueroute et refusé de me payer ! Pourtant il pourrait me solder s'il voulait.

Paul Doré.
On le fera payer, soyez tranquille. Et pour vous donner encore plus d'espoir, apprenez que Paul Doré est à Québec.

Charles Goilan à part.
Il va se trahir ! Mé c'é son affaire, il s'arrangera comme il pourra !

Joseph.
Il est à Québec !

Paul Doré.
Oui, et je vais immédiatement prendre les moyens pour l'emmener à la raison.

Joseph.
Ah ! si vous réussissez je vous donnerai ce que vous me demanderez !

Paul Doré.
Bien vrai ?

Joseph.
Sur mon honneur. (A part.) Pourvu que ce ne soit pas une somme trop forte.

Paul Doré.
C'est bien ; je vole chez Paul Doré. (Ils sortent.)

Scène X.
Mathurin tenant une canne à la main.

Cé t'asteur que j'vas vous sortir ! Cain i sont décampés ! Cé dommage, J'lés aurais r'arrangés cé gas là. Mé quoisque M. Justineau peut-i don faire qu'il n'vient pas !

Catherine entrant avec précipitation.
Mé mésieu v'nez don, ils vous attendent chu vous !

Mathurin, à part.
Mille nom, ça s'rait-i possible qu'a m'ait m'rait jusqu'à ce point là !

(Haut.) J'y vas, j'vas, mam'selle.
 Catherine étonnée.

Mésieu Métal è don pa icite ?
 Mathurin à part.

Cain, c'était pas moé qu'a voulait s'te poullette ! Mé s'tégal ça s'ra pour eun !

autre fois. (Haut.) Non mam'selle il é parti pour s'en aller chuz eux.

Catherine.
Mon doux vousqui peut don être. Cé ti coureux ça des hommes !

Mathurin, à voix basse.
Si vous voulez, mom'selle, moé j'cours pas beaucoup.

Catherine.
Quoisque c'est ?

Mathurin.
Rien.

Catherine.
Epi dire qui vas tout perdre !

A continuer.

CORRESPONDANCES.

Monsieur le rédacteur,
 C'est encore moi qui vous importune pour vous demander si ceux qui doivent veiller à la sûreté des citoyens sont aveugles. Au coin des rues Desjardins et Saint-Anne, il y a les ruines de deux maisons incendiées qui menacent de tomber sur les passants. La Corporation attend-elle pour les faire disparaître, qu'elles se soient écroulées et que nous ayons à déplorer de nouvelles victimes ?

Un passant.

Monsieur le rédacteur,
 Voudriez vous me dire pourquoi maître Jean le chef-de-police qui est si particulièrement pour faire mettre le poids dans le pain des boulangers, n'arrête pas tous ceux qui vendent avec de fausses mesures, des paniers par les rues ?

Un écrieur.

Monsieur le rédacteur,
 J'aimerais à savoir si la police de Québec est payée pour faire l'office de Phuisser de la Corporation ou pour remplir le rôle de gardiens de la paix publique ? Dernièrement pour porter un *sub pœna* cinq *postices* se sont rendus à 9 heures du soir chez un citoyen ! Pour porter un chiffon de papier il faut donc un mouchard à chaque coin et un autre pour conduire la troupe ? C'est trop de quatre.

RAISON.

Monsieur le rédacteur,
 Votre appréciation ou compte rendu de la soirée donnée par les amateurs qui ont joué le Déserteur me semble un peu incorrecte. Vous dites que les rôles étaient bien distribués. Je conviens que Marcel, Geneviève, Thomas et La Terreur étaient bien représentés, mais le capitaine et le colonel ne parlaient pas assez fort. Quand au déserteur, il avait la voix trop féminine. J'espère que la prochaine fois, ces messieurs profiteront de cette remarque pour leur avantage.

UN AMATEUR.

A cela nous répondons : Chacun son gout.—Réd.

AVANCES.

MÉDAILLES ET DIPLOMES

Obtenus aux Expositions de Londres, Paris et New-York.

JOSEPH BARBEAU,
 BOTTIER ET CORDONNIER,
 72 GRANDE RUE ET FAUBOURG SAINT-JEAN.

QUÉBEC.

GUETRES DE TOUTES SORTES, ETC.

P. G. HUOT, notaire, a ouvert un bureau dans sa demeure actuelle, No. 32, rue Craig, St.-Roch.
 Québec, 1er juin 1858.

L. M. DARVEAU, notaire, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au sousigné,

L. M. DARVEAU,
 Notaire,
 Rue Richelieu, n° 36.

10 mai 1858.

L'OBSERVATEUR paraît une fois par semaine le mardi. Le prix de l'abonnement est de cinq chelins par année, payables d'avance. Chaque numéro se vend quatre sous.

On s'abonne, à Québec, chez M. Hardy, libraire, rue de la Fabrique; chez M. De Guise, droguiste, faubourg Saint-Roch, rue des Fossés; et chez L. M. Darveau, notaire, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36. Ainsi que chez MM. :—

P. X. Gagnon, Notre Dame de la Victoire.

Charles Fortier, Rimouski.
 L. O. E. Brunelle, Champlain.
 Isidore Trépanier, Saint-Narcisse.
 Joseph Bélanger, Sainte-Julie de Sumneret.

Charles Lapierre, No. 111, Rue St. Laurent, Montréal.

M. Leclerc, Cap-Santé.
 Louis Fiset, Saint-Basile.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées franches de port, à L. M. Darveau, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.